



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier 2023

Date de mise en ligne : 25/01/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Neulliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire, Madame Véronique BLANDEL, Monsieur Christian MOTREFF, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Loïc PLANCHON adjoints, Madame Louise-Marie GUEGAN, Monsieur Olivier CONRAD, Madame Stéphanie LE BOLLAN, Monsieur Guy LE CLAINCHE, Madame Corinne RICHARD, Monsieur William COLLIN, Madame Madeleine RAULT, Monsieur Dominique DUBOIS, Madame Marie-Louise MADORÉ, Monsieur Anthony CADET

Avaient donné pouvoir : Néant

Absent excusé : Néant

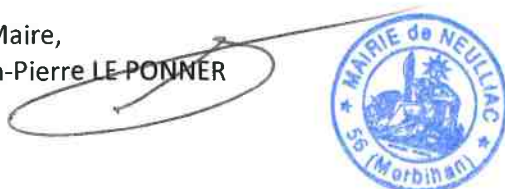
Madame Véronique BLANDEL est désignée en qualité de secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations prises lors de la séance

N° d'ordre	Objet	Vote du conseil municipal
01-23/01/2023	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
02-23/01/2023	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	Adopté à l'unanimité
03-23/01/2023	Information dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire	Adopté à l'unanimité
04-23/01/2023	Délégation du conseil municipal au maire (article L 2122.22 du code général des collectivités territoriales)	Adopté à l'unanimité
05-23/01/2023	Actualisation du règlement intérieur du conseil municipal	Adopté à l'unanimité
06-23/01/2023	Modalité de publicité des actes de la collectivité	Adopté à l'unanimité
07-23/01/2023	Convention de financement et de réalisation d'enfouissement des réseaux rue de Bellevue avec Morbihan énergies	Adopté à l'unanimité
08-23/01/2023	Aménagement et sécurisation du Carrefour à l'entrée du Bourg (Kérentrée et RD767) et Effacement des réseaux rue Paul Ihuél : validation des estimations et demandes de subvention (DETR, DSIL, PST...) et lancement de l'appel d'offres pour les travaux	Adopté à l'unanimité
08BIS-23/01/2023	Aménagement sécuritaire du carrefour à Kerallain	Adopté à l'unanimité
09-23/01/2023	Convention de cofinancement avec la Région : modification desserte transport scolaire avec aménagement sécurisé	Adopté à l'unanimité
10-23/01/2023	Curage de fossés à Le Golut : prise en charge d'une intervention	Adopté à l'unanimité
11-23/01/2023	Terrain LE BRIS : proposition d'achat	Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h24

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER



La secrétaire de séance,
Véronique BLANDEL



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 février 2023

Date de mise en ligne : 01/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Neulliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire, Madame Véronique BLANDEL, Monsieur Christian MOTREFF, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Loïc PLANCHON adjoints, Madame Louise-Marie GUEGAN, Monsieur Olivier CONRAD, Madame Stéphanie LE BOLLAN, Monsieur Guy LE CLAINCHE, Madame Corinne RICHARD, Monsieur William COLLIN, Madame Madeleine RAULT, Monsieur Dominique DUBOIS, Madame Marie-Louise MADORÉ

Avaient donné pouvoir : Néant

Absent excusé : Monsieur Anthony CADET

Madame Véronique BLANDEL est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations prises lors de la séance

N° d'ordre	Objet	Vote du conseil municipal
01-27/02/2023	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
02-27/02/2023	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	Adopté à l'unanimité
03-27/02/2023	Convention d'occupation temporaire avec la région : maison éclusière de Kervégan	Adopté à l'unanimité
04-27/02/2023	Convention Territoriale Globale (CTG) avec Pontivy communauté	Adopté à l'unanimité
05-27/02/2023	Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Pontivy Communauté) - Approbation du rapport du 17 novembre 2022	Adopté à l'unanimité
06-27/02/2023	Rapport 2022 de Morbihan Energies	Adopté à l'unanimité
07-27/02/2023	Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan	Adopté à l'unanimité
08-27/02/2023	Renouvellement de l'adhésion à BRUDED (Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable)	Adopté à l'unanimité
09-27/02/2027	Facturation de livres de la bibliothèques non rendus	Adopté à l'unanimité
10-27/02/2027	Contrat de partenariat avec Morbihan énergies : Rénovation énergétique	Adopté à l'unanimité
11-27/02/2027	Audit énergétique – Ecole publique les 4 saisons	Adopté à l'unanimité
12-27/02/2027	Convention entre la commune et l'association l'Art dans les chapelles – Année 2023	Adopté à l'unanimité
13-27/02/2027	Achat de jeux pour le terrain multisports de Cavannes	Adopté avec 12 voix pour et 1 voix contre Mme GUEGAN n'a pas pris part aux votes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h23

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER



La secrétaire de séance,
Véronique BLANDEL



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023

N° d'ordre	Objet	Vote du conseil municipal
01-03/04/2023	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
02-03/04/2023	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	Adopté à l'unanimité
03-03/04/2023	Approbation des comptes de gestion 2022 dressés par le trésorier municipal « commune et lotissements »	Adopté à l'unanimité
04-03/04/2023	Vote des comptes administratifs 2022 « commune et lotissements »	Adopté à l'unanimité
05-03/04/2023	Affectation des résultats des comptes administratif 2022 (commune et lotissements)	Adopté à l'unanimité
06-03/04/2023	Vote des taux d'imposition 2023	Adopté à l'unanimité
07-03/04/2023 07BIS - 03/04/2023	Vote des budgets primitifs 2023 (commune –lotissements « espace commercial Amédée » et « les jardins du bocage »).	Adopté à l'unanimité
08-03/04/2023	Vote des subventions aux associations	Adopté à l'unanimité
09-03/04/2023	Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications 2023	Adopté à l'unanimité
10-03/04/2023	Tarifs restaurant scolaire	Adopté à l'unanimité
11-03/04/2023 11BIS - 03/04/2023	Renouvellement des lignes de trésorerie pour la commune	Adopté à l'unanimité
12-03/04/2023	Acquisition de véhicules et matériels pour le service technique	Adopté à l'unanimité

Affiché le 05/04/2023

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER



MAIRIE
de



56300 (Morbihan)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2023

N° d'ordre	Objet	Vote du conseil municipal
01-22/05/2023	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
02-22/05/2023	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	Adopté à l'unanimité
03-22/05/2023	Information dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire	Adopté à l'unanimité
04-22/05/2023	Délibération portant fixation des taux de promotion pour l'avancement de grade	Adopté à l'unanimité
05-03/04/2023	Modification du tableau des effectifs – création de postes	Adopté à l'unanimité
06-03/04/2023	Déclassement d'une bande de terrain en vue de sa cession à Penhouët Maro	Adopté à l'unanimité
07-03/04/2023	Choix de la maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement de la rue de Bellevue	Adopté à l'unanimité
08-03/04/2023	Sobriété énergétique – Maîtrise de la demande en énergie - Contrats de partenariat pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt »	Adopté à l'unanimité
09-03/04/2023	Avis sur la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présenté par la Société ALTHO en vue d'exploiter une installation de production de chips de pommes de terre, Route de Saint-Caradec 56920 NOYAL-PONTIVY	Adopté à l'unanimité

Affiché le 25/05/2023

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER



MAIRIE
de



56300 (Morbihan)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 22 du Règlement intérieur et
l'article L2121.7 du code général des collectivités
territoriales

Séance du Vendredi 09 juin 2023 à 18h15

Nombre de conseillers

En exercice : 15 - Présents : 10 - Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Neulliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire, Madame Véronique BLANDEL, Monsieur Christian MOTREFF, Monsieur Loïc PLANCHON adjoints, Madame Louise-Marie GUEGAN, Monsieur Olivier CONRAD, Monsieur Guy LE CLAINCHE, Mme Corinne RICHARD, Monsieur Dominique DUBOIS, Monsieur Anthony CADET

Avait donné pouvoir : Madame Corinne MARTIN a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Madame Stéphanie LE BOLLAN a donné pouvoir à Monsieur Christian MOTREFF, Madame Madeleine RAULT a donné pouvoir à Madame Véronique BLANDEL

Absents excusés : Monsieur William COLLIN, Madame Marie-Louise MADORÉ

Monsieur Olivier CONRAD est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur le maire procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 18h15.

Ordre du jour de la séance

1. Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023
2. Achat foncier à Monsieur Pierrick VIDELO et Madame Anne VIDELO

01-09/06/2023 – Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 9 mai 2023 relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales,

Monsieur le Maire rappelle qu'auront lieu le 24 septembre 2023 les élections sénatoriales. Lors de ces élections, voteront, afin d'élire les sénateurs, les délégués de chaque commune, désignés par le Conseil Municipal.

Les élections des délégués et de leurs suppléants devront avoir lieu le 9 juin 2023.

Monsieur le maire indique le mode de scrutin applicable et précise que conformément aux articles L.284 et L.286 du code électoral, le conseil municipal doit élire trois délégués et trois suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat, au scrutin secret, simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel.

Pour être délégué ou suppléant, il faut avoir la nationalité française (art. L.O. 286-1) et ne pas être privé de ses droits civiques et politiques par une décision devenue exécutoire (art. R. 132). En outre seuls peuvent être élus délégués ou suppléants d'un conseil municipal les conseillers municipaux et les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune intéressée (uniquement pour les suppléants dans les communes de 1 000 habitants et plus).

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du Maire, les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants. L'ordre des suppléants résulte de leur ordre de présentation sur la liste.

Les conseillers ne peuvent voter que pour une seule liste sans adjonction ni radiation de nom et sans modification de l'ordre de présentation des candidats. Tout bulletin ne répondant pas à ces prescriptions est nul.

Les listes présentées peuvent être complètes et incomplètes et par conséquent peuvent comprendre un nombre de noms inférieurs ou égal au nombre de mandats de délégués et de suppléants à pouvoir. La déclaration de candidature doit contenir le titre de la liste présentée avec les noms, prénoms, sexe, domicile, date et lieu de naissance de chaque membre ainsi que l'ordre de présentation des candidats. Les listes comprennent au maximum 7 délégués titulaires et au maximum 4 délégués suppléants.

Ces listes sont à déposer auprès de Monsieur le Maire au plus tard à l'ouverture du scrutin.

Le maire, en application de l'article R.133 du code électoral rappelle que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Monsieur Christian MOTREFF, Monsieur Dominique DUBOIS, Monsieur Loïc PLANCHON et Monsieur Anthony CADET acceptent de constituer le bureau.

Aussi, Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection.

Après un appel à candidature, la liste de candidats est la suivante :

- Liste conduite par Monsieur Jean-Pierre LE PONNER : Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Madame Véronique BLANDEL, Monsieur Christian MOTREFF, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Loïc PLANCHON, Madame Stéphanie LE BOLLAN

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents et représentés à l'appel : 13 (dont 3 procurations)

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 13 suffrages

Liste conduite par Monsieur Jean-Pierre LE PONNER : treize voix (13 voix)

Après application du quotient électoral (= nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de délégués à élire, puis le nombre de suppléants à élire) :

Il est attribué à chaque liste autant de délégués/suppléants que le nombre de suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral. Si, à l'issue de cette opération, tous les mandats n'ont pas été attribués, il y a lieu de répartir les mandats restants un à un d'après le système de la plus forte moyenne (obtenue en divisant le nombre de suffrages recueillis par chaque liste par le nombre des mandats attribuées à celle-ci, plus un).

La liste conduite par Monsieur Jean-Pierre LE PONNER obtient 3 délégués :

- Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Madame Véronique BLANDEL, Monsieur Christian MOTREFF.

La liste conduite par Monsieur Jean-Pierre LE PONNER obtient 3 suppléants :

- Madame Corinne MARTIN, Monsieur Loïc PLANCHON, Madame Stéphanie LE BOLLAN.

Sont proclamés élus en qualité de délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs : Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Madame Véronique BLANDEL, Monsieur Christian MOTREFF.

Sont proclamés élus en qualité de suppléant des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs Madame Corinne MARTIN, Monsieur Loïc PLANCHON, Madame Stéphanie LE BOLLAN.

Tableau indiquant le résultat des votes :

Nom et prénom de l'élu (e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l'élu(e)
M. LE PONNER Jean-Pierre	Liste <i>LE PONNER Jean-Pierre</i>	Délégué
Mme BLANDEL Véronique	Liste <i>LE PONNER Jean-Pierre</i>	Déléguée
M. MOTREFF Christian	Liste <i>LE PONNER Jean-Pierre</i>	Délégué
Mme MARTIN Corinne	Liste <i>LE PONNER Jean-Pierre</i>	Déléguée suppléante
M. PLANCHON Loïc	Liste <i>LE PONNER Jean-Pierre</i>	Délégué suppléant
Mme LE BOLLAN Stéphanie	Liste <i>LE PONNER Jean-Pierre</i>	Déléguée suppléante

Monsieur le Maire rappelle que les délégués élus et les suppléants présents doivent faire part de leur refus éventuel d'exercer leur mandat par oral ou par écrit au bureau électoral immédiatement après la proclamation de leur élection avant que la séance ne soit levée, faute de quoi ils seront réputés avoir accepté ce mandat.

Conformément à la circulaire n° NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023, le procès-verbal de la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 24 septembre prochain a été établi en trois exemplaires, dont :

- Un exemplaire a été immédiatement affiché à la porte de la mairie,
- Un exemplaire a été versé aux archives de la mairie,
- Un exemplaire a été transmis immédiatement avec les bulletins déclarés nuls ou contestés et les bulletins blancs à M. le Préfet du Morbihan.

02-09/06/2023 – Achat foncier à Monsieur Pierrick VIDELO et Madame Anne VIDELO

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du courrier du 3 janvier 2022 émanant de Monsieur Pierrick VIDELO et Madame Anne VIDELO, domiciliés à Ker Yvon 56300 Neulliac proposant à la commune de se porter acquéreur du chemin situé à Kerbah, Cadasté AB n° 542 suivant le document d'arpentage de COGÉO, cabinet OVAERT géomètre-expert ci-annexé, d'une contenance de 04 a 60 ca (460 m²) leur appartenant, au prix de 1€ le m².

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve la proposition d'achat du terrain cadastré AB n° 542 (plan situé à Kerbah, appartenant à Mr et Mme VIDELO Pierrick et Anne-Marie, au prix de 1€/m² TTC,
- dit que les frais d'actes seront à la charge de la commune,
- autorise le maire à lancer la procédure d'acquisition auprès du notaire Me DE RENEVILLE & GUILLOU de Pontivy (56) et à signer tous documents et actes relatifs à cette acquisition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER



Le secrétaire de séance,
Olivier CONRAD



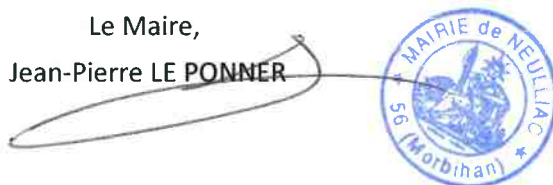


LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023

N° d'ordre	Objet	Vote du conseil municipal
01-10/07/2023	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
02-10/07/2023	Approbation des procès-verbaux des deux dernières séances	Adopté à l'unanimité
03-10/07/2023	Information dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire	Adopté à l'unanimité
04-10/07/2023	Délégations consenties par le conseil municipal au Maire – Modificatif	Adopté à l'unanimité
05-10/07/2023	Biens sans maître - Acquisition de plein droit Parcelles AB 288 et AB 98 – 5 rue de la libération	Adopté à l'unanimité
06-10/07/2023	Modification du tableau des effectifs – Création d'un emploi permanent (catégorie C)	Adopté à l'unanimité
07-10/07/2023	Renouvellement des contrats d'assurances multirisques et véhicules	Adopté à l'unanimité
08-10/07/2023	Tarifs communaux : Révision des tarifs du Restaurant scolaire municipal - Fourniture de repas à la commune de St Aignan - Fourniture de repas à l'école privée St Joseph de Kergrist	Adopté à l'unanimité
09-10/07/2023	Propositions de travaux dans l'église communale	Adopté à l'unanimité
10-10/07/2023	Cession d'un bien immobilier	Adopté à l'unanimité
11-10/07/2023	Déclassement d'une bande de terrain en vue de sa cession au lotissement les chênes	Adopté à l'unanimité
12-10/07/2023	Adhésion à la mutuelle communale proposée par AXA assurances	Adopté à l'unanimité

Affiché le 13/07/2023

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER





LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023

N° d'ordre	Objet	Vote du conseil municipal
01-20/09/2023	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
02-20/09/2023	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	Adopté à l'unanimité
03-20/09/2023	Biens sans maître - Acquisition de plein droit Parcelle ZL 182 – 19 Rue des tournesols	Adopté à l'unanimité
04-20/09/2023	Accueil de loisirs : Règlement des animations pendant les vacances scolaires à la garderie municipale	Adopté à l'unanimité
05-20/09/2023	Achat de plusieurs parcelles de terrain : indivision RIVALAN - Bellevue	Adopté à l'unanimité Mme Louise-Marie GUEGAN ne prend pas part au vote
06-20/09/2023	Cession d'une parcelle cadastrée ZE 81 à Le Reste	Adopté à l'unanimité
07-20/09/2023	Travaux de démolition de la salle paroissiale : devis	Adopté à l'unanimité
08-20/09/2023	Protection sociale des agents au titre de la prévoyance salaires : Adhésion à la convention de participation	Adopté à l'unanimité
09-20/09/2023	Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 56	Adopté à l'unanimité
10-20/09/2023	Médecine professionnelle et préventive - Renouvellement des conventions conclues avec le CDG 56	Adopté à l'unanimité
11-20/09/2023	Prise en charge de frais de transports scolaires	Adopté à l'unanimité
11BIS-20/09/2023	Budget Commune 21200 : Décision modificative n° 1	Adopté à l'unanimité
12-20/09/2023	Régularisation d'opérations sur exercices antérieurs à la demande du comptable public	Adopté à l'unanimité
13-20/09/2023	Communication du rapport d'activité 2022 de Morbihan énergies et du rapport d'activité 2022 d'Eau du Morbihan	Adopté à l'unanimité
14-20/09/2023	Contribution complémentaire	Adopté à l'unanimité
14-20/09/2023	Achat d'une parcelle de terrain Rue St Michel	Adopté à l'unanimité

Affiché le 27/09/2023

Le Maire,

Jean-Pierre LE PONNER





LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2023

N° d'ordre	Objet	Vote du conseil municipal
01-06/11/2023	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
02-06/11/2023	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	Adopté à l'unanimité
03-06/11/2023	Acquisition d'usufruit temporaire (Démembrement de propriété)	Adopté à l'unanimité
04-06/11/2023	Travaux d'aménagement des deux carrefours (Kérentrée et Kérallain) : Attribution du marché	Adopté à l'unanimité
05-06/11/2023	Rénovation et travaux de réhabilitation énergétique de l'école publique : Approbation d'honoraires pour la réalisation de l'étude de faisabilité	Adopté avec 14 voix pour Christian MOTREFF ne prend pas part au vote
06-06/11/2023	Rénovation et travaux de réhabilitation énergétique de la salle polyvalente : Approbation d'honoraires pour la réalisation de l'étude de faisabilité	Adopté avec 14 voix pour Christian MOTREFF ne prend pas part au vote
07-06/11/2023	Adhésion à la convention de participation « risque santé » et participation communale	Adopté à l'unanimité
08-06/11/2023	Dispositif « argent de poche »	Adopté à l'unanimité
09-06/11/2023	Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement du ¼ des dépenses d'investissement	Adopté à l'unanimité
10-06/11/2023	Indemnités de piégeage des ragondins	Adopté à l'unanimité

Affiché le 09/11/2023

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER





LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

N° d'ordre	Objet	Vote du conseil municipal
01-18/12/2023	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
02-18/12/2023	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	Adopté à l'unanimité
03-18/12/2023	Convention d'occupation temporaire avec la région : maison éclusière de Kervégan	Adopté à l'unanimité
04-18/12/2023	Avenant à la convention d'éco pâturage « moutons d'Ouessant »	Adopté à l'unanimité
05-18/12/2023	Avis sur la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement Société ETCHE STOCK en vue de la construction d'une plate-forme logistique au 32 Kergouët 56920 Saint-Gérand-Croixanvec	Adopté à l'unanimité
06-18/12/2023	Motion de soutien à l'hôpital de Kério	Adopté avec 12 voix pour et 2 abstentions
07-18/12/2023	Projet de maison de santé pluridisciplinaire : Installation d'une structure modulaire provisoire	Adopté à l'unanimité
07BIS-18/12/2023	Projet de maison de santé pluridisciplinaire : Lancement d'un marché public de maîtrise d'œuvre	Adopté à l'unanimité
08-18/12/2023	Proposition d'aménagement de l'accès à la salle des fêtes et à la maison des associations ainsi que la réfection du trottoir rue du stade et la création de 2 parkings au lotissement de Clos Lannec.	Adopté à l'unanimité
09-18/12/2023	Révision des tarifs communaux au 01/01/2024	Adopté à l'unanimité
10-18/12/2023	Prime pour le pouvoir d'achat	Adopté à l'unanimité
11-18/12/2023	Convention d'adhésion : accompagnement à la gestion du contrat groupe d'assurance des risques statulaires du CDG 56	Adopté à l'unanimité
12-18/12/2023	Aménagement de la rue de Bellevue : proposition de contributions financières (Electricité – Eclairage – Télécom) avec Morbihan énergies	Adopté à l'unanimité
13-18/12/2023	Facturation de livres de la bibliothèques non rendus	Adopté à l'unanimité

Affiché le 22/12/2023

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER

